

**ALIZE AUTO ECOLE
SAS OPC FORMATIONS**

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS

AGR E 21 077 00110 /Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN / APE 8553Z / NDA 11770657977

TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

PARCOURS THEORIQUE :

STAGE CODE (cours collectif) FACULTATIF:

En présentiel sur 2.5 jours, le stage est dispensé par un enseignant de la conduite, titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Tous les thèmes du code de la route sont abordés et afin de favoriser l'apprentissage par une meilleure assimilation des connaissances : des mises en situation sur simulateur de conduite sont proposées et chaque thème est validé par une série de 20 questions

COURS THÉMATIQUES EN SALLE (cours collectif) :

Durant la formation, l'enseignant de la conduite, titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, dispensera des cours en salle :

- des ateliers de code abordant les divers thèmes (signalisation, arrêt et stationnement, croisement et dépassement, règles de circulation...) afin de favoriser l'apprentissage par une meilleure assimilation des connaissances.
- des cours théoriques portant sur les thèmes de sécurité routière (alcool, drogues, médicament, vitesse, téléphone, fatigue) afin de les sensibiliser et les prévenir sur les comportements à risque.

L'élève devra obligatoirement assister au moins une fois à chaque cours thématique en salle. En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

La formation portant sur des thématiques se déroulent si 4 candidats participent.

**ALIZE AUTO ECOLE
SAS OPC FORMATIONS**

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS

AGR E 21 077 00110 /Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN / APE 8553Z / NDA 11770657977

TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

FORMATION CODE EN PRESENTIEL ET DISTANCIEL :

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (Box) ou via notre plateforme e-learning (achat d'accès).

A la suite de la série de code (40 questions), la correction est proposée (série pédagogique). Elle s'effectue sur support média. La correction permet de cibler les thèmes à travailler davantage au vu de des résultats et permet ainsi de s'auto-évaluer.

PARCOURS PRATIQUE :

La partie pratique ne pourra intervenir qu'à partir du moment où l'élève aura suivi un cours thématique sur la signalisation et les règles de circulation.

La formation pratique vise à former des automobilistes autonomes et ayant une conduite sécuritaire.

Pour cela, l'enseignant respecte le programme de formation REMC qui se divise en 4 compétences

- Compétence 1 : maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 : appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Ces compétences sont ensuite divisées en plusieurs sous-parties qui définissent autant de points remportés le jour du permis.

Les séances de conduite ont une durée d' 1 à 2 heures, sur le parcours du centre d'examen dont dépend l'auto-école, comprenant :

ALIZE AUTO ECOLE SAS OPC FORMATIONS

23 RUE HUGUES LE GRAND 77160 PROVINS

AGR E 21 077 00110 /Siret 818 499 774 00011 RCS MELUN / APE 8553Z / NDA 11770657977

TEL 09.67.74.28.78 / @ alizeprovins@orange.fr

- Avant chaque départ, un récapitulatif de la leçon précédente et la fixation de l'objectif qui va être traité.
- Après une explication théorique, souvent sous forme de schéma, le moniteur va choisir un secteur de travail adapté correspondant à l'objectif.
- A la fin du cours de conduite, l'élève et l'enseignant font le point afin de valider l'objectif ou si celui-ci devra être retravaillé la fois prochaine. Le formateur complète sa **fiche de suivi numérique** en y inscrivant les éventuelles remarques relevées durant la prestation.

L'enseignant s'engage à faire preuve de pédagogie et de progressivité dans les exercices pour former et préparer au mieux ses élèves aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer aussi bien en termes de trafic qu'en terme d'environnement.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Un voyage école pourra vous être proposé.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.